



CUMUNICATU DI STAMPA

Dumenica u 23 di ghjunghju di u 2019

FEMU A CORSICA

Per sparghjimentu prestu

« Conflit intersyndical à la Méridionale »

Dans le cadre du conflit social actuel relatif à la desserte maritime de la Corse, Femu a Corsica tient à réaffirmer les points suivants

1. La Direction de la Compagnie La Méridionale porte seule la responsabilité des choix qu'elle a effectué dans le cadre de la procédure d'appel d'offres relative à la DSP transitoire de 18 mois en matière de desserte maritime de la Corse. Elle porte donc seule la responsabilité du risque aujourd'hui encouru que la Méridionale ne soit pas retenue, ceci par application des règles juridiques qui régissant la matière. Ses manœuvres consistant à chercher à transférer la responsabilité de cette situation sur la Collectivité de Corse n'abusent personne, ni ses salariés, ni l'ensemble des Corses ;
2. Plutôt que de reconnaître ses erreurs et chercher des solutions de court, moyen, et long terme permettant de pérenniser son activité en Corse (où elle exerce la totalité de son activité au titre de la DSP depuis 40 ans), la Direction de La Méridionale se lance aujourd'hui dans une fuite en avant et fait le choix de la politique du pire ; refus du dialogue social en interne, accusations aussi graves qu'infondées contre le Conseil Exécutif de Corse et la Collectivité de Corse, choix annoncé de naviguer sous OSP, avec la volonté délibérée de détruire l'ensemble du système de continuité territoriale. Par ces choix, elle exacerbe le conflit social en cours plutôt que de chercher à le dénouer, pariant également sur son durcissement et une dégradation irréversible de la situation à la veille de la pleine saison estivale. Avec cette attitude, la Direction de la Méridionale fait le choix d'aller contre les intérêts de ses salariés, et contre les intérêts de la Corse tout entière ;
3. Dans ce contexte Femu a Corsica réaffirme son soutien plein et entier au Conseil Exécutif de Corse et à l'ensemble de la majorité territoriale, aussi bien dans le cadre de la procédure d'attribution en cours, que pour la mise en œuvre du nouveau système de SEMOP qui a vocation à s'appliquer dans l'avenir, avec pour corollaires l'exigence de qualité du service public, le maintien de l'emploi et des droits sociaux, et le refus de tout système de dépendance ou de monopole ;
4. Femu a Corsica apporte son soutien aux salariés de la Méridionale légitimement mobilisés pour leurs emplois. Femu a Corsica réaffirme la nécessité d'organiser la préservation de ceux-ci, ainsi que celle de sortir de la situation de blocage actuelle, qui est essentiellement préjudiciable à la Corse et à l'ensemble de son activité économique ;
5. Dans cette perspective, Femu a Corsica souhaite que les composantes de la majorité territoriale prennent ensemble l'initiative d'une table ronde associant la Direction de la Méridionale et l'ensemble des acteurs concernés, afin de trouver les solutions les plus adaptées et durables pour garantir les emplois sur la desserte, ceci dans le strict respect des règles régissant la matière des appels d'offres.

P/ A Ghjunta Femu a Corsica,

Ghjuvan-Felice Acquaviva, Scretariu Naziunale,